

## Mali : La CEDEAO la menace la junte de sanctions

La Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO), a accusé lundi après-midi la junte militaire, auteur du coup d'État du 22 Mars, de vouloir "interrompre" la transition politique et "déstabiliser davantage" la situation au Mali. La Commission de la CEDEAO, "a observé avec une profonde préoccupation" les déclarations et actions inquiétantes des membres du CNRDRE (junte) et de leurs associés civils au cours des derniers jours, "qui tendent visiblement à interrompre la transition politique et à déstabiliser davantage la situation au Mali", indique le bloc sous-régional dans un communiqué.

Au moment où le Nord du pays est encore occupé par les rebelles, "le refus persistant" du Capitaine Amadou Sanogo et de la Junte de concentrer leurs efforts sur le rétablissement de l'intégrité territoriale de la nation et "leur interférence continue dans la Transition", en particulier leur "tentative de marginaliser le Gouvernement de transition sont extrêmement regrettables", souligne le texte. La Commission de la CEDEAO a condamné "fermement ces actes qui vont à l'encontre des dispositions de la Constitution du Mali", ainsi que de « l'Engagement Solennel » pris par le CNRDRE le 1er avril 2012, et de « l'Accord Cadre » du 6 avril 2012.

Ils témoignent également du non respect des décisions prises par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO sur le Mali depuis le coup d'état du 22 mars 2012, a dénoncé l'organisation sous-régionale.

### Menace des sanctions

Dans son communiqué la CEDEAO indique qu'elle suit de très près la situation et "ne permettra à quiconque (individus ou groupes) de prendre la transition en otage". Elle prévient que "si le CNRDRE et ses alliés civils ne réaffirment pas clairement", au cours des prochains jours, "leur engagement envers la transition" et ne s'y abstiennent de toute "ingérence future, ils s'exposeront au "rétablissement immédiat des sanctions ciblées" qui avaient été prises à leur encontre par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement le 2 avril 2012 mais levées après la signature de l'Accord Cadre du 6 avril 2012.

Un peu plus tôt lundi, le capitaine Amadou Sanogo avait récusé la médiation de la CEDEAO et sa proposition de 12 mois pour la durée de la transition. Il a demandé au premier ministre de transition Cheick Modibo Diarra de convoquer une convention des forces vives de la nation en vue de trouver une "solution malienne" à la crise malienne, en désignant un nouveau président de transition à partir du 22 mai.

**Source : wadr.org**